

Autorisation droit à l'image

Nous autorisons la commune de Pommerit Le Vicomte :

À réaliser des photos et vidéos dans le cadre de la mission argent de poche.

À utiliser les photos et vidéos en vue de leur publication et diffusion sur les supports de communication et d'information émis et gérés par la commune de Pommerit Le Vicomte (ex : site internet, bulletin municipal, Kelou...).

Autorise les prises de vue Refuse les prises de vue

Fait à Le

Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé – Bon pour accord »

Représentant légal

Enfant mineur

Autorisation parentale et droit à l'image

Je soussigné(e).....

Responsable légal de

Autorise mon enfant à participer au dispositif « argent de poche » sur la commune de Pommerit Le Vicomte et avoir pris connaissance du règlement.

La commune de Pommerit Le Vicomte ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participant à l'opération « argent de poche ». La rétribution versée ne pourra être considérée comme salaire.

Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale à leur nom ou sous couvert des parents ou du tuteur. Une attestation apportant la preuve de cette couverture sociale sera demandée lors de l'inscription. En cas d'accident, soit au cours du trajet ou pendant la mission, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

Fait à

Le

Signature